



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Février 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roke-lez-beaupre.fr

Comité des fêtes

Comme promis, le Comité des Fêtes a convaincu le Père Noël qui a fait une halte à Roche ! Musique, papillotes et promenade en calèche étaient au rendez-vous... avec un peu de vin chaud pour les parents ! Tous ensemble nous nous sommes retrouvés pour apprécier les spectacles de NINO MAGIQUE et de Claude Bouchard!



Et samedi soir, à l'église, nous étions nombreux pour assister au concert de Noël avec les deux chorales du LCR : "Atout Choeur" dirigée par Michèle Juif et "Choeur de Pierre" dirigée par Pierre Bonnet : nous avons apprécié leurs répertoires de chants irlandais, russes, français, écossais, israéliens.

Florence Hafner, soprano, et Nadège Contey, pianiste, ont interprété Brahms, Caccini et Mozart!



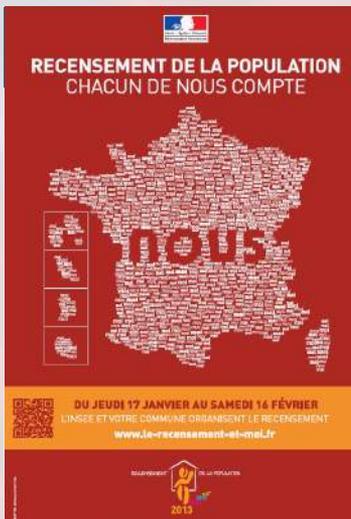
La soirée s'est terminée par un vin chaud qui accompagnait les douceurs réalisées par les femmes (ou les hommes) des choristes !

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ces soirées, et notamment à Hubert et Mado Gurnot ainsi, bien entendu, qu'au Père Noël !

**Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux
de bonne année et de bonne santé.**

En ce début d'année, nous concoctons le programme 2013 que nous vous présenterons très prochainement !

**Le succès du DVD sur le Patrimoine de Roche nous permet de faire
un don de 500.00 € à l'Association SEMONS L'ESPOIR. Merci à vous !**



Recensement

**Le recensement de la population prendra fin
samedi 16 février.**

**Les derniers questionnaires doivent
impérativement être remis
aux agents recenseurs, en Mairie
ou à l'INSEE le 16 février dernier délai.**

**En cas de problème merci de contacter
la Mairie au 03 81 60 52 99**

C.C.A.S.

**Le CCAS en partenariat avec l'Antenne Petite Enfance organise un
débat conférence autour de l'adolescence le 5 mars salle Courbet à 20h.**

Parents et adolescents seront les bienvenus.

Voici les différents axes qui seront abordés lors de cette rencontre :

- Qu'est-ce que l'adolescence ?
- Le rôle des parents et les relations parents-adolescents
- Les adolescents et la scolarité

Photographie

Merci à Monsieur Jean-Jacques Grussner pour ses très jolies photos de la commune qui sont régulièrement utilisées pour les publications telles que la carte de vœux et certaines couvertures du Roche Infos.



Roche-lez-Beaupré



Vivre la ville à la campagne...

Nouveau à Roche

stockerseul.com

CENTRE Besançon

4 Route de Terre Rouge

ZONE INDUSTRIELLE

25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Téléphone : 03 81 885 885

Email : besancon@stockerseul.com

Horaires : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Le Samedi de 9h à 12h

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Services : 



Boxes à louer

Exploits Rochois



Vous l'ignorez peut-être, la France est championne du monde de karaté. En effet les équipes de France, masculine et féminine, ont remporté le championnat du monde à Paris Bercy fin novembre 2012.

Parmi les 8 membres de l'équipe masculine figurait un Rochois qui n'en est pas à son premier coup d'éclat sportif puisqu'il avait déjà participé 6 fois à ce championnat avec l'équipe du Congo et avait déjà été deux fois champion de France.

Mariem Akambo Yandza a 42 ans et réside rue du Vieux Roche. Il a été sélectionné et a bénéficié d'une préparation de 5 mois avec l'équipe de France. Ceinture noire 2ème dan, il pratique le karaté depuis 27 ans et réussit à cumuler les succès dans sa vie professionnelle, sportive et familiale grâce à cette volonté qui fait les champions.

Prochaines étapes : l'Open de Paris en individuel et la préparation du Brevet d'Etat qui lui permettra de transmettre son savoir.

Juliette Labous n'a pas fini de faire parler d'elle ! Elève de 2nde à seulement 14 ans, Juliette a remporté le challenge national de cyclocross catégorie cadettes en remportant la manche finale de cette épreuve et le classement général le 9 décembre dernier.

Dans le cadre de la section sports-études du lycée Jules Haag, Juliette a intégré le pôle Espoir de Franche-Comté ; elle bénéficie donc d'un emploi du temps aménagé au lycée Jules Haag qui lui permet de suivre 5 entraînements par semaine.

Juliette pratique le cyclocross (en hiver) et la route (de mars à septembre) depuis bientôt 2 ans et collectionne les victoires. Lors du Championnat de France à Nommay le 12 janvier elle s'est classée troisième ajoutant un autre succès à son palmarès.

Ses bons résultats, elle les doit à son travail et sa volonté mais également à sa famille qui l'encourage et l'accompagne lors de ses nombreux déplacements un peu partout dans l'hexagone. Bravo Juliette!



**Félicitations à ces Rochois qui font la fierté de notre commune.
Nous ne manquerons pas de vous communiquer leurs prochains résultats.**

**De même n'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous connaissez un
Rochois méritant d'être mis à l'honneur pour ses exploits sportifs !**

Roche en crue

Souvenez-vous : c'était quelques jours avant Noël, le Doubs était sorti de son lit!

*La véloroute au niveau
de l'ancien port de
barques...*



Le barrage...



Le "Creux chaud"

*Les "prés" entre Doubs
et canal*



*Près du grand terrain
de foot*

Que devient le contenu de votre poubelle bleue?



A l'occasion de l'inauguration du centre de tri du SYBERT à Planoise, deux conseillers municipaux et un "reporter" ont suivi le cheminement des produits à recycler que vous mettez dans votre poubelle bleue.

Après la collecte dans les rues du village, le camion-benne délivre sa cargaison dans la toute nouvelle unité de tri, rue Einstein, au pôle de traitement des déchets : incinérateur, filière bois-énergie, chauffage urbain, tri des produits recyclables, mâchefers etc...

Les produits récoltés : papiers, cartons, bouteilles plastique, briques alimentaires, cannettes en acier ou aluminium etc. subissent un premier tri mécanique par l'intermédiaire de tromels (cylindres rotatifs perforés à différents calibres) qui vont les séparer en fonction de leurs dimensions.



Ensuite, un aimant va sélectionner les produits magnétiques (boîtes métalliques ferreuses) des autres déchets.

Puis un tri optique, basé sur un rayon laser, va différencier : le plastique opaque, le plastique transparent et les papiers qui seront canalisés dans trois filières différentes par une soufflerie.

Une dizaine de "valoristes" travaillent à des postes ergonomiques situés dans un atelier fermé équipé d'un système de renouvellement d'air. Ils sont chargés d'éliminer manuellement les produits non désirables sélectionnés par erreur par les machines.



Les papiers demeurent en vrac et sont déversés par tapis roulants directement dans des bennes de camions. Les autres produits issus des différentes filières sont compactés par des presses et se retrouvent sous forme de cubes d'une masse d'environ 800 kg.

Au total, dix sortes de produits compactés à recycler (4 de plastiques différents, 4 de papiers et cartons et 2 de produits métalliques) sont stockés avant d'être dirigés vers les centres de retraitement de la proche région.

Quelques chiffres :

- montage du projet : 1 an ;
- construction du centre de tri : 1 an ;
- coût de réalisation de cette installation : 10 millions d'euros ;
- 35 personnes, dont plusieurs en réinsertion, travaillent dans ce centre ouvert en mars 2012 ;
- capacité de traitement : 20 000 tonnes par an ;
- vitesse de défilement des tapis pour les valoristes : 30 m/mn ou 18 km/heure ;
- cinq tonnes de produits sont traités par heure ;
- les papiers représentent 60% du tonnage, les cartons 30%, les emballages métalliques 5% (dont 1% d'aluminium), les plastiques 5%.



ATTENTION !

- Sachez qu'un pot de peinture ou une bouteille d'huile non entièrement vidé(e) jeté(e) dans le bac bleu pollue l'ensemble de la chaîne et oblige à envoyer à l'incinérateur tous les produits triés par cette chaîne pendant 10 mn : le coût en est donc très élevé en temps et en matière non retraitée !
- les films plastique de suremballages ne sont pas (encore) à recycler ;
- **en cas de doute pour un produit, le mettre dans le bac gris ;**
- ne pas mettre des sacs d'ordures ménagères dans le bac bleu : cela complique la tâche du tri et ralentit les cadences ;
- lors des achats, préférer les articles comportant le moins d'emballages.

Etat Civil

A
u

Naissance :

- Adan BOUJAABA né le 29 décembre 2012

Culte

F
i
l

Samedi 2 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 3 février : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 10 février : à 10h30, messe à Thise

Mercredi 13 février, mercredi des Cendres : à 19h, messe à Thise

Samedi 16 février : à 18h, messe à Thise

D
u

Dimanche 17 février : à 10h30, messe des Familles à Novillars

Dimanche 24 février : à 10h30, messe à Thise

Roche infos

M
o
i
s

Les Roche Infos vous sont distribués chaque mois par un petit groupe de bénévoles qui sillonnent les rues de la commune pour vous satisfaire. Cette distribution demande un investissement de temps de la part de chacun d'entre eux. Merci de vous présenter en Mairie si vous souhaitez faire partie de l'équipe et assurer une tournée de distribution.



Bibliothèque

L
a
V
i
e
A
S
S
O
C
i
a
t
i
v
e



Du **1er février** et **jusqu'au 9 mars 2013**, **Christiane Bouchard** exposera ses **verres gravés ou peints**, aux heures d'ouverture : lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h. Durant les vacances scolaires, l'exposition sera visible seulement le lundi de 16h30 à 18h30. Pour nous parler de son travail et expliquer les **techniques de gravure**,



Christiane sera présente aux permanences le **mercredi 6 février**, le **samedi 16 février** et le **mercredi 6 mars**.

Faisant suite à l'exposition "Petites bestioles et grosses bêtes : portraits d'insectes" qu'il avait installée à la bibliothèque, **Pierre Cousson** accueillera les enfants du Centre de Loisirs pour une animation : "**Apprends-moi à dessiner un insecte**", durant les vacances de février.

Club-Lecture : Vendredi 1er février 2013 de 18h à 19h : Coups de cœur de l'hiver.

Accueil des pensionnaires du CEAT : Jeudi 7 février 2013 de 11h à 11h45.

Apéritif thématique : Vendredi 8 février 2013, à 18h30 : Marie-Jo et Jack Bourguet présentent, à l'aide d'un diaporama, "L'Italie du Sud, hors des sentiers battus".



Atelier Ecriture Enfants : Mardi 12 février 2013, de 16h45 à 18h

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 14 février 2013 de 17h à 19h.

Vente de romans brochés à 1 €

La Renaissance

Vingt six gymnastes de la Renaissance ont bien travaillé pendant deux jours de stage, mis en place par les animateurs à la salle Lumière. Le but était de travailler le physique et de mieux maîtriser les difficultés sur les différents agrès.

Ce stage bénéfique permettra d'aborder dans les meilleures conditions les compétitions de l'année 2013.



LCR

Assemblée générale du
LCR
jeudi 17 janvier 2013



De nombreux adhérents étaient présents pour élire le nouveau bureau qui procèdera ultérieurement à l'élection du nouveau président.



Planning des matchs :

CFA 2 (équipe A)

Dimanche 3 février à 14h30 : ERN / Cournon

Dimanche 24 février à 14h30 : ERN / Evian Thonon Gaillard

SAMEDI 16 FEVRIER
Salle des fêtes de NOVILLARS à 20H30 **L'ERN organise un**
SUPER LOTO SPECIAL
Animé par Jean-Marie ET Préparé par ZORA

Bons d'achats de 15€ à 500€

- Tablette tactile 10p avec clavier sacoché-micro onde-Appareil photo Numérique-
- DVD Portable-Panier garni-Jambon-Electroménager
- Appareil à raclette -Ménagère-
- Friteuse
- Caméscope-
- Et pleins d'autres surprises !!!!

Frigo Américain
Tireuse à bière
Tablette tactile
ordinateur portable
TV LCD 107cm

Pour toutes les dames présentes une rose sera offerte
Droit d'entrée minimum 16€ par personne donnant droit à une planche de 2 cartons

Prix des cartes :

1 planche de 2 cartons : 16€

1 planche de 3 cartons : 20€/ 1 Planche de 4 cartons + 1 carte gratuite : 25€/ 1 planche de 6 cartons + 1 Planche de 2 cartons gratuits : 30€/ 1 planche de 12 cartons + 1 Planche de 3 cartons gratuits : 40€ et pour les enfants moins de 12 ans 1 carte : 8€

Pour toute réservation une carte offerte pour une partie surprise

Ouverture des portes à 19H – Début des jeux à 20H30 précises
Le prochain loto de l'ERN foot le samedi 2 mars à Micropolis avec une voiture à gagner

Histoire de Roche

Chronique rochoise

Losqu'on parcourt les registres anciens, les volumes de l'état-civil, les arrêtés, les délibérations, les comptes rendus de séance, on s'aperçoit que la forêt est très souvent présente dans la vie de la commune. Ainsi, un texte de 1441 rapporte que "chaque famille rochoise devait chaque année couper une voiture de bois dans les forêts de la localité destinée au chauffage des chanoines [de Beuprel] et la leur livrer en charrois".

Le 14 octobre 1743, la presque totalité des habitants de Roche-sur-le-Doux est assemblée sur la place publique du village (vraisemblablement devant l'église) : les enchères sont ouvertes pour acquérir les débris de bois des arbres abattus dans le canton de Charmont pour une quantité de treize pieds... "Les montes sont faites au plus offrant et au dernier enchérisseur et ont été relâchées à Etienne Bonzon, Claude-Etienne Vitte, Jacques Perrot, Joseph Pelet et la veuve Pierre Bonzon, la veuve Jean-Pierre Vitte et les héritiers de Jean-Etienne Coquillot pour la somme de 60 livres payables entre les mains de Claude Colard..."



On vivait, travaillait et décédait dans les bois au XVIII^e siècle. En 1762, Pierre Migneret est dit "coupeur dans les bois de madame de Novillars" ; en 1768, Jean-Claude Page, charbonnier, meurt au bois de Roche, chez Modeste Macabre, bûcheron au dit-lieu. En 1808, Joseph Chalmier, Jean-Pierre Oudot et Jean Mignerot, coupeurs de bois dans la forêt de Roche, sont domiciliés dans la-dite forêt. Effectivement, les bûcherons et les charbonniers se construisaient des petites baraques en bois qui duraient deux ou trois campagnes au maximum.

La dernière maison de bûcheron construite sur la commune le fut au bord du chemin de Combe-Jacques, près de l'actuelle promenade de la Cototte, à l'emplacement de la forêt d'épicéas. Trois autres maisons de bûcherons furent construites le long de la voie ferrée : la maison Léoutre au 6, rue des Champs, la maison de Constant Sire au 26 de la même rue, et la maison de Delphin Sire au 18, rue des Vignes. La dernière a été démolie au début des années 1980. Le dernier charbonnier rochois aurait été Fouchécourt, qui habitait rue Nationale. En 1872 et 1876, il y avait sur le territoire de la commune, 14 bûcherons et charbonniers, 8 en 1886 (dont 6 au hameau des Vaux).

Histoire de Roche : suite

Le rapport des bois

Même si les bois se développent sur des sols généralement pauvres, ils sont cependant générateurs de profits à trois niveaux :

- la chasse ;
- les coupes d'exploitation pour la vente des grumes ;
- les coupes affouagères destinées aux habitants du village.

La chasse

Dans les bois de Roche, on chasse chevreuils, sangliers, faisans, lièvres, bécasses durant une quinzaine de jours avec la date pivot de la Toussaint, quelques lapins de garenne.

Mais il y a deux cents ans, on y chassait également le loup, animal honni s'il en fût dans l'imaginaire populaire. Ne parlait-on pas déjà du "Trou au loup" en 1792? En 1790, l'abattage d'un loup rapportait la somme de 18 livres pour celui qui en était l'auteur et 12 livres pour son aide. En décembre 1837, le préfet du Doubs, Victor Tourangin, prend un arrêté concernant les "Traques aux loups et autres animaux nuisibles" qui assigne aux agents forestiers, secondés par les maires qui s'entourent des traqueurs nécessaires, le déclenchement des traques parce que "les battues qui s'opèrent habituellement dans les forêts, pendant la saison d'hiver, ne produisent pas toujours des résultats satisfaisants, attendu que souvent elles ne sont point organisées à temps opportun et avec l'ensemble convenable". En 1844, un tableau récapitulait les animaux nuisibles : ours, loups, louves, louveteaux, renards, sangliers, loutres, putois et furets, chiens enragés, chiens vagabonds, chats sauvages.

Trois modes de chasse sont licites : la chasse à tir, la chasse à courre et l'emploi de furets. Sont interdits : panneaux, filets de toute espèce, appeaux, appelants, chanterelles, lacets, collets et glu. Sont interdits pour la chasse les chiens lévriers.

A suivre... Philippe COUTIN

Roche Insolite



Cette petite bâtisse sise rue du Vieux Roche, en face du numéro 8, est la dernière soue à cochons que l'on peut voir au cœur du village, même si à présent elle est déserte. Il est vrai que durant la dernière guerre, plusieurs familles élevaient des porcins pour compléter les tickets de rationnement. En 1886, lorsque qu'il fallut élargir cette rue, l'un des points de repère pour l'alignement, c'était "la hutte à porcs de Jules Grosjean".

La maison du 8 est l'une des plus anciennes du village puisque sur la plaque de cheminée, aujourd'hui disparue, était portée la date de 1715. Lors de l'arpentement de 1764-1768, elle appartient à une famille Vitte et en 1807 le propriétaire en est Pierre-François Vitte qui l'agrandit en 1841. En 1842, elle passe à Pierre Vitte qui à son tour la cède à Léopold Bardot en 1873. Ce dernier, né à Vaire-le-Grand et arrivé à Roche en 1872, était tailleur de profession. Son fils Louis fut boulanger (il remplaçait, notamment, à l'occasion Léon Chevènement au pétrin et au four de la Coopérative "La Fraternelle"), puis travailla à la papeterie de Novillars. L'eau potable arriva en 1934 et l'électricité en 1936. Depuis cette année 1873, soit 140 ans, la maison demeure dans la même famille. Et dans le jardinet, devant la maison, deux tortues se prélassent au soleil à la belle saison...



Sur la façade de cette maison, une plaque posée il y a de nombreuses décennies porte le nom de "L'Union", la Compagnie qui assurait la maison.



Autre particularité de cette demeure : le grenier communiquait avec celui de la maison 22, rue de l'Eglise ; de sorte qu'entre les deux guerres les enfants Bardot, Jean et Juliette, jouaient avec les enfants Ottenin dans les combles.